



PLATINIUM

Politique
SFDR

**Article 3 – Politique d'intégration des
risques de durabilité dans nos investissements**

Mars 2022

A. Introduction

Ce Rapport constitue notre réponse à l'article 3 du Règlement SFDR et présente la manière dont notre politique d'investissement prend en compte les risques de durabilité dans le processus d'investissement de nos OP et nos mandats.

i. La réglementation

Depuis les Accords de Paris sur le Climat et l'annonce du Plan d'action de la Commission Européenne pour la Finance Durable, la prise de conscience sur les enjeux environnementaux - notamment climatiques, sociaux et de gouvernance est un fait établi.

Elle génère les conditions d'une modification profonde de la vision traditionnelle de la finance vers une finance plus responsable.

Dans ce contexte, le Règlement Européen (UE) 2019/2088, *Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR)* est entré en vigueur le 10 mars 2021. Il vise à harmoniser au sein de l'Union Européenne la communication sur la communication en matière de **Durabilité** afin de permettre aux investisseurs finaux de comparer les caractéristiques et les performances extra-financières des différents produits financiers.

Platinum Gestion est une société de gestion ayant pour ambition d'investir de manière éthique et responsable, en toute considération des différents enjeux sociétaux. Nos investissements sont résolument tournés vers une performance de long terme qui intègre l'ensemble des risques et des enjeux auxquels font face les entreprises.

ii. L'engagement de Platinum

Notre engagement repose sur deux convictions :

● Faire travailler le capital

Platinum Gestion est conscient des défis auxquels le monde est actuellement confronté en matière de changement climatique, ainsi que sur le plan social et économique.

Notre responsabilité de gestionnaire d'actifs financiers dépasse les gains financiers à court terme.

Nous souhaitons faire travailler le capital que nous gérons pour le compte de nos clients d'une façon telle qu'il ait une influence positive sur la société et permette un Développement Durable et Meilleur.

● Améliorer le rendement

Platinum Gestion est convaincue qu'il existe un lien étroit entre l'impact positif à long terme de l'Investissement Socialement Responsable et l'amélioration du rendement notamment grâce à une réduction du risque.

Au-delà de son effet positif sur le bien-être de la société et l'environnement, un Investissement Socialement Responsable transparent permet d'identifier les risques et opportunités liés et de créer de la valeur

Dans le cadre de cet engagement, nous prenons en compte les risques de durabilité sous-jacents à nos investissements.

L'objectif de ce document est de fournir une information claire sur notre approche d'investisseurs responsables pour identifier et atténuer les risques de durabilité dans nos décisions d'investissement.

B. Définitions

SFDR	Le Règlement Européen (UE) 2019/2088, <i>Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR)</i> met la transparence en matière de durabilité au cœur des exigences, au niveau des entités et des fonds.
Risque de Durabilité	Un évènement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur d'un investissement.

C. Données générales sur la prise en compte du risque de durabilité

Les risques de durabilité que nous abordons dans ce Rapport sont couverts au travers des trois grandes thématiques classiques de l'ESG :

- Les risques de durabilité relatifs à la thématique **Environnement** : les équipes de Platinum sont convaincues que le changement climatique et le déclin de la biodiversité sont la priorité et font courir un risque majeur sur notre société et sur les entreprises qui la composent. Par conséquent, il est essentiel que ces deux questions aient la priorité dans notre analyse des risques environnementaux des entreprises. Cette analyse doit à la fois permettre de comprendre l'exposition de l'entreprise à ces risques et la façon qu'elle a de les anticiper, de les gérer et de les réduire.
- Les risques de durabilité relatifs à la thématique de la **Gouvernance** : une gouvernance de qualité est l'élément clé du succès d'une entreprise. Rechercher la performance de nos investissements en sélectionnant des entreprises où la bonne gouvernance et l'excellence managériale impulsent des initiatives sociales et environnementales, créatrices de valeur pour l'ensemble des parties prenantes, est primordial.
- Les risques de durabilité relatifs à la thématique **Sociale** : l'identification des risques liés à la thématique sociale est certes importante mais est plus difficile à mesurer car toutes les entreprises communiquent positivement sur ce sujet. Une entreprise ne peut se développer sans l'engagement des hommes et des femmes qui la compose. Il est nécessaire d'intégrer dans notre analyse l'ensemble des risques sociaux auxquels peut être confrontée une entreprise : capital humain, droit de l'homme, santé et sécurité... mais une analyse fine de ces aspects demeure compliquée à mettre en place.

D. Politique d'intégration des risques de Durabilité dans la gestion des OPC

Le tableau ci-dessous vous présente le détail des risques de durabilité sur lesquels nous avons choisi de nous concentrer :

	Risque identifié	Effets attendus	Impact	Modalités de prise en compte
E	Non-respect de l'Environnement	Perturbation des écosystèmes Catastrophes naturelles	Fort	Analyses ESG Analyse du reporting des sociétés Etude des controverses
E	Absence d'outils de gestion de l'Environnement	Perturbation des écosystèmes Catastrophes naturelles	Fort	Analyses ESG Analyse du reporting des sociétés Etude des controverses
E	Non contrôle des effluents	Perturbation des écosystèmes Catastrophes naturelles	Fort	Analyses ESG Analyse du reporting des sociétés Etude des controverses
E	Emission de Carbone	Perturbation des écosystèmes Catastrophes naturelles	Fort	Analyses ESG Analyse du reporting des sociétés Etude des controverses
E	Non traitement de l'eau	Perturbation des écosystèmes	Fort	Analyses ESG Analyse du reporting des sociétés Etude des controverses
G	Mauvaise éthique des affaires	Non-conformité aux lois Difficulté à attirer des investisseurs de qualité Répercussions financières et réputationnelles	Fort	Analyses ESG Analyse du reporting des sociétés Etude des controverses
G	Absence de diversité du Conseil- Pas de best practices	Difficulté à attirer des investisseurs de qualité Répercussions financières et réputationnelles	Modéré	Analyses ESG Analyse du reporting des sociétés Etude des controverses
G	Absence de prise en compte de l'ESG dans les rémunérations	Répercussions financières et réputationnelles	Fort	Analyses ESG Analyse du reporting des sociétés Etude des controverses
S	Non diversité des équipes	Détérioration du climat social	Fort	Analyses ESG Analyse du reporting des sociétés Etude des controverses

	Risque identifié	Effets attendus	Impact	Modalités de prise en compte
S	Politique de développement personnel faible	Difficulté à recruter	Fort	Analyses ESG Analyse du reporting des sociétés Etude des controverses
S	Pas d'égalité Hommes Femmes	Détérioration du climat social Répercussions financières et réputationnelles	Fort	Analyses ESG Analyse du reporting des sociétés Etude des controverses

Nos OPC Actions (Platinum Ariane et Platinum Vie & Santé) sont conformes à l'Article 8 de SFDR. Notre OPC Diversifiée Multi Assets Multi Expertises (Platinum Latitude) est en cours de passage en Article 8.

E. Politique d'intégration des risques de Durabilité dans la gestion des Mandats

Platinum a entrepris de classer ses clients en trois catégories :

- Neutre
- Attentif
- Engagé

A chacune de ces familles de clients est appliqué une stratégie d'investissement qui prend en compte les critères 8 et 9 des OPC en portefeuille ainsi que la note ESG des sociétés en portefeuille (actions et obligations).

F. Moyens mis en œuvre

Afin de sensibiliser à ces enjeux l'ensemble des équipes de Platinum et notamment l'équipe de gestion, l'intégration des risques de durabilité dans la gestion de nos investissements est assurée à plusieurs niveaux :

- Le Conseil d'Administration a fait l'objet d'une sensibilisation forte à ces questions
- Un Comité IR (Investisseurs Responsables) se réunit tous les deux mois pour aborder toutes les questions liées à la Durabilité
- Les équipes de gestion sont mobilisées pour intégrer les enjeux climatiques dans les décisions d'investissement
- Le Comité des Risques intègre les risques de durabilité dans ses analyses
- Une migration progressive des supports historiques d'investissement vers des fonds tenant des comptes critères de durabilité

G. La démarche d'intégration des risques de durabilité

La gestion des risques de durabilité est au centre de la démarche d'investissement responsable de Platinum. Ces risques de durabilité sont appréhendés de différentes façons :

- Politique d'exclusion
- Méthodologie propre d'analyse des émetteurs : Méthode DD (Développement Durable)



- Recours à des prestataires externes : Sustainalytics, Bloomberg
- Gestion des controverses
- Dialogue actionnarial et vote aux AG
- Mise en place d'un reporting ESG spécifique au sein des Mandats à l'attention des clients ayant exprimé des préférences « engagées » en matière de durabilité